



Un SOS pour les soins palliatifs

FIN DE VIE Trop de gens ne bénéficient pas de soins palliatifs, faute de lits en nombre suffisant. Tel est le constat fait par les professionnels du secteur, lors d'un colloque qui s'est tenu à Paris à l'initiative de la Maison médicale Jeanne-Garnier. A l'issue de la manifestation, les responsables du secteur ont lancé un SOS et un appel au développement des soins palliatifs en France. « *A l'heure où le nombre d'unités de soins palliatifs (USP) régresse, nous osons affirmer qu'il n'y a pas assez d'unités en France et pas assez d'équipes spécialisées pour accueillir toutes les personnes qui devraient pouvoir en bénéficier* », lancent les signataires, dont le Dr Daniel d'Hérouville, organisateur du colloque, et Marie de Hennezel, chargée de mission au ministère de la Santé.

Leur cri d'alarme coïncide avec un récent constat de la Cour des comptes qui montre, par exemple, que six régions (Limousin, Centre, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Guyane et Réunion) sont totalement dépour-



vues d'unités de soins palliatifs. En fait, près de 60 % des 78 structures recensées se trouvent en Ile-de-France, Nord-Pas de Calais, Paca et Rhône-Alpes. En nombre de places, les USP totalisaient 783 lits en 2004 : on est donc très loin des 3 000 places préconisées par le Conseil économique et social et des 5 lits pour 100 000 habitants annoncés par Philippe Douste-Blazy pour 2007. Conséquence : les listes d'attente s'allongent et les professionnels du secteur regrettent que de trop nombreux patients ne puissent en bénéficier. ■